

Les membres de l'équipe

Directrice

Véronique VENARA

Médecin coordonnateur

Tsveta DIMKOVA

Mise à disposition par le CMPR
de Bagnoles de l'Orne

Secrétaire

Sophie PROVOST-PELCHAT

Neuropsychologue

Cindy LAILLÉ

Ergothérapeute

Audrey LEROY

Assistant social

Anaël AUBEY

Infirmière coordinatrice

Laurence CHEDEVILLE

Aide médico-psychologique

Jeanne-Marie BOCQUIER

Conseillère en économie sociale et familiale et en insertion professionnelle

Lucie LE GROS



APF France handicap
12, rue Sergent ESCOFFIER
61200 ARGENTAN

S.A.V.S & S.A.M.S.A.H

Accueil téléphonique:

lundi, mardi, mercredi, jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
vendredi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
02.33.12.16.30
savs.argentan@apf.asso.fr



Maison Départementale
des Personnes Handicapées de l'Orne
13, rue Marchand Saillant-BP 169
61005 ALENÇON CEDEX
02.33.15.00.31
www.mdph61.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

© IPNS-APF France handicap - FS-février 2019



Service D'Accompagnement
à la Vie Sociale
S.A.V.S



Service D'Accompagnement
Médico-Social
pour Adultes Handicapés
S.A.M.S.A.H



Un accompagnement pour qui et comment ?

Missions

Selon la prise en compte des besoins et attentes de l'utilisateur à son domicile.

- Mettre en oeuvre un accompagnement adapté et personnalisé pour contribuer à la réalisation du projet de vie.
- Apporter un soutien aux aidants.

Critères d'accès

- Être majeur reconnu en situation de handicap par la M.D.P.H
- Être en situation de handicap moteur ou handicap par lésion cérébrale avec ou sans trouble associé.
- Vivre à domicile dans l'Orne.
- Bénéficier d'une orientation SAVS ou SAMSAH, délivrée par la MDPH de l'Orne.



Les domaines d'intervention possible pour le S.A.V.S & le S.A.M.S.A.H

Vivre à domicile dans des conditions favorables de sécurité et de bien être.

Une intervention auprès de l'utilisateur

- À son domicile.
- Sur ses lieux d'activité.

Un accompagnement personnalisé

- Réfléchi avec l'utilisateur et en équipe.
- Formalisé dans un projet personnalisé d'accompagnement.
- Réajusté ou suspendu selon l'évolution des besoins.

Un accompagnement basé sur

- La participation «faire ensemble».
- L'écoute.

Un accompagnement en partenariat avec

- L'utilisateur, sa famille, son entourage, son réseau et les partenaires en lien avec ses besoins.



Accès aux droits spécifiques



Bilan neuropsychologique
Soutien psychologique



Accès ou maintien à domicile



Soutien dans les relations familiales



Accès aux Vacances/Loisirs



Conseils en alimentation



Aide à la gestion budgétaire



Maintien et accès à l'emploi et à la formation



Lutte contre l'isolement
Vie relationnelle



Aide aux moyens de compensation et aux aides techniques



Accès aux soins



Aides aux démarches administratives